

Nombre de membres

En exercice : 27
 Présents : 17
 Votants : 19

N° 2025_2110_01**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE du 21 Octobre 2025***Convocation du 16/10/2025*

L'an deux mille vingt cinq, le vingt et un octobre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MARGAUX-CANTENAC s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Sophie MARTIN, Maire.

Etaient présents : Sophie MARTIN, Michel PICONTO, Béatrice EYZAT, Virginie BUSTILLO, Guy MOREAU, Thérèse HURSTEMANS, Jean-Marie GAY, Philippe POHER, Denis LURTON, Muriel SIBEYRE, Chantal PERNEGRE, Dominique POUILLOUX, Isabelle HUGON, Joël PIZZOL, Sébastien MORISSEAU, Julie GRABOT, Quitterie DUPUY

Représentés : Loïc VAREZ (procuration à Joël PIZZOL), Allan SICHEL (procuration à Sophie MARTIN)

Excusés : Laurent MOUILLAC, Fabrice DARRIET, Magali LETURQUE, Sarah BICHET, Thibault DUPONT

Absents : Jean-Pierre FABAREZ, Hélène ALONZO, Sandra D'HULSTER

Secrétaire de séance : Isabelle HUGON

OBJET : FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires**Budget 2025 – Décision Modificative n°1 – ajustements de crédits**

Thérèse HURSTEMANS, Adjointe aux finances, indique que :

Vu la délibération n°2025_0804_11 du 8 Avril 2025 approuvant le budget primitif 2025,

Vu les ajustements de crédits nécessaires,

La commission budget, suite à sa réunion du 15.10.2025, propose l'augmentation du fonctionnement pour 31 250 € correspondant :

- en dépenses : à des charges de personnel, majoritairement pour remplacer les agents arrêtés et financer, avec effet rétroactif au 01.01.2024, une nouvelle cotisation concernant le versement mobilité additionnel, institué par la Nouvelle Aquitaine et obligatoire à partir de 11 employés.

- en recettes : à des remboursements d'absences d'agents et à l'attribution de compensation de la Communauté de Communes Médoc Estuaire liée à la restitution de la compétence « politique de sécurité ».

Elle propose la décision modificative n°1 suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-633 : Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-648 : Autres charges de personnel	0,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	5 000,00 €	36 250,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
R-73211 : Attribution de compensation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 250,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 250,00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 000,00 €	36 250,00 €	0,00 €	31 250,00 €
Total Général	31 250,00 €		31 250,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la décision modification n°1 au budget 2025, comme indiquée dans le tableau ci-dessus
- précise que l'assemblée délibérante a voté la présente décision modificative au niveau du chapitre

Fait et délibéré, en séance publique, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Isabelle HUGON

Le Maire



Sophie MARTIN (60)